FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

L'EAU PREMIER ALIMENT DES OISEAUX, LEVIER DE PERFORMANCE ET DE SANTÉ

OBJECTIFS

> Comprendre **la chimie et la bactériologie de l'eau** pour une maîtrise continue de l'eau de boisson,

> **Savoir distribuer une eau potable et équilibrée** à ses animaux pour un bon équilibre de l'appareil digestif,

> Utiliser l'eau comme **vecteur de traitements et de vaccins.**

INTERVENANTS

Formateur vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

L'EAU PREMIER ALIMENT DES OISEAUX, LEVIER DE PERFORMANCE ET DE SANTÉ

VOLAILLES - PALMIPEDES

PROGRAMME

Jour 1 : Caractéristiques de l'eau, besoins de la volaille

> L'origine de l'eau
> Impact de l'eau sur le tube digestif : autopsie de volaille
> pH et acidité sous forme de travaux pratiques
> Redox sous forme de travaux pratiques
> L'analyse d'eau sous forme de travaux pratiques

Jour 2 : Analyse et traitement de l'eau

> Composition de l'eau de boisson (minéralité, polluants)
> Lecture d'une analyse d'eau
> Nettoyage et désinfection des circuits d'abreuvement
> Potabilisation de l'eau ; les différentes solutions
> Utilisation des matériels de dosage
> Bilan de la formation, débriefing

DURÉE
2 JOUR
(14 HEURES)

PUBLIC
TECHNICIENS AGRICOLES SPÉCIALISÉS EN ÉLEVAGE DE VOLAILLES OU PALMIPÈDES

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, MISE EN SITUATION ET ANALYSE DE SITUATION EN LABORATOIRE, ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES, BRAINSTORMING

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT ET FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.